

**Question orale de Caroline Cassart, Députée,
à Caroline Désir, Ministre de l'Éducation, concernant
Les animations de GAIA Education au sein des écoles**

Madame la Ministre,

« *Souhaitant accompagner chaque enfant dans sa capacité à encourager, par ses choix quotidiens, une relation aux animaux dénuée de violence et empreinte de responsabilité et d'empathie* », GAIA (Groupe d'Action dans l'Intérêt des Animaux) Education propose aux établissements scolaires des animations sur le sujet.

S'il me paraît en effet important de conscientiser et de responsabiliser nos jeunes au respect de l'animal, il me semble néanmoins que GAIA n'a pas le monopole en la matière. Pire encore, ce serait faire abstraction de toute une série d'acteurs pourtant indispensables et, ainsi, restreindre le développement de l'esprit critique essentiel pour nos enfants.

Madame la Ministre, les écoles ont-elles elles-mêmes sollicité GAIA Education à venir les rencontrer ou cela faisait-il partie d'une initiative prise par vos Services? D'autres organismes sont-ils ou vont-ils être invités au sein des écoles afin d'élargir le champ de vision des élèves? A défaut, ne serait-il pas intéressant de se pencher sur cette problématique? Pouvez-vous me dire combien d'établissements ont fait appel à GAIA Education et, éventuellement si vous les possédez, me ventiler ces chiffres par province?

Je vous remercie.

Réponse de Caroline Désir, Ministre de l'Education

L'administration générale de l'enseignement (AGE) n'a en aucun cas proposé ou encouragé les établissements scolaires à travailler de concert avec GAIA en matière d'éducation à la thématique du bien-être animal.

Chaque école fait vivre son projet pédagogique, approuvé par son pouvoir organisateur, et elle est libre de collaborer avec tout organisme ou association qui défend le bien-être animal. Dès lors, mon administration ne dispose pas de données chiffrées à ce propos.

Comme de nombreuses thématiques transversales, le bien-être animal fait partie des problématiques abordées en classe dans le cadre de projets interdisciplinaires.

Néanmoins, en complément aux questions posées, je peux vous dire qu'en juin 2018, un dossier pédagogique réalisé par GAIA a posé un problème aux services de l'enseignement. À la suite de ce dossier, comme pour toute autre demande de ce type, une mission d'enquête informative auprès du service général de l'inspection (SGI) a été demandée par ma prédécesseure afin d'objectiver la situation. Cette mission a été effectuée auprès d'écoles de l'enseignement fondamental et secondaire ayant bénéficié d'une animation organisée par GAIA.

Au terme de cette mission d'enquête, le SGI a conclu à l'absence de portée pédagogique du dossier qui accompagnait l'animation, ce dernier ne présentant ni démarche scientifique, ni questionnement, ni stratégie d'apprentissage. Toutefois, il a également conclu que le contenu des animations semblait rencontrer son objectif, à savoir la sensibilisation au bien-être animal. Enfin, la commission créée par l'article 42 du Pacte scolaire s'est également penchée sur cette animation à la suite d'allégations parues dans la presse quant à l'adéquation du dossier pédagogique au regard de l'interdiction des pratiques commerciales dans les écoles. Après enquête, la commission n'a constaté aucune infraction.

Réplique de Mme Caroline Cassart-Mailleux

Je vous remercie pour votre réponse complète, Madame la Ministre. Ce dossier m'a interpellée, mais vous m'informez des différentes enquêtes qui ont eu lieu. Je ne vois pas de problème à conscientiser nos jeunes au respect des animaux, mais je souhaite qu'ils bénéficient d'une information objective. J'aurai d'autres questions à poser à ce sujet. Je suis issue du monde agricole. Dès lors, il me semble important que nos enfants, qu'ils vivent en zone rurale ou en zone urbaine et quel que soit le réseau d'enseignement qu'ils fréquentent, disposent d'informations objectives. Que ce soit par le biais d'une note verte ou d'une information, il est important de sensibiliser les directions d'écoles à ce sujet. Je resterai attentive à cet aspect.